CHAUSSIER
GESTION

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CHAUSSIER PME CROISSANCE

(Code ISIN : FR0007023304)

Ce FCP est géré par Chaussier Gestion

Objectifs et politique d'investissement

- OPCVM de classification « Actions françaises ».
- L'objectif est de profiter de la croissance des petites et moyennes entreprises françaises en vue d'assurer la meilleure valorisation sur le moyen long terme (durée de placement recommandée : 5 ans) grâce à une gestion basée sur des critères fondamentaux.
- Les contraintes de gestion du FCP ne permettent pas une comparaison pertinente avec un indicateur de marché fixe. A titre purement informatif, l'indice CAC Small (dividendes non réinvestis) peut être utilisé.
- La gestion du fonds s'appuie sur une stratégie de gestion active et discrétionnaire au sein de l'univers des petites et moyennes valeurs françaises. La gestion ne privilégie aucun secteur particulier et s'autorise à investir dans de jeunes sociétés innovatrices n'ayant pas encore fait la preuve de leur capacité bénéficiaire. Les critères d'investissement sont essentiellement basés sur la qualité des entreprises, leur perspective de croissance et leur valorisation boursière.
- Le FCP est éligible au PEA-PME. Il est en permanence investi à hauteur de 75% minimum en actions françaises et accessoirement en autres valeurs européennes éligibles au PEA-PME, à savoir : sociétés dont l'effectif est inférieur à 5 000 salariés, le chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliard d'€ ou le total bilan inférieur à 2 milliards d'€.
- Le FCP est éligible au PEA.
- Le FCP peut servir d'unité de compte à un contrat d'assurance-vie.
- Le FCP peut détenir jusqu'à 10% de son actif en OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger dans un but notamment de placement de trésorerie.
- Dans le cadre de la gestion du FCP, le gérant n'interviendra pas sur des instruments dérivés.
- Le FCP capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.
- La durée de placement recommandée est de 5 ans.
- Les demandes de rachats sont reçues chaque vendredi jusqu'à 12 heures et sont réalisées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du vendredi. Les règlements sont effectués en J+2 (ouvrables).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, **A risque plus élevé,**

Rendement potentiellement plus faible **Rendement potentiellement plus élevé**

1	2	3	4	5	6	7

- L'indicateur de risque de niveau 6 reflète principalement le risque de marché actions. Cela signifie qu'il dispose d'une volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans comprise entre 15 et 25%.
- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Néant

.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	3%	Le pourcentage indiqué est un taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif de ces frais.
Frais de sortie	0%	
Frais prélevés par le Fonds sur une année		
Frais courants	3,84% TTC	Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31/12/2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance	1,28% TTC	6% TTC de la performance du FCP sur la durée de l'exercice. Compte tenu de la méthode de calcul mise en œuvre, des commissions de performance pourront être prélevées, le cas échéant, uniquement en cas de performance absolue positive du Fonds. Le prospectus du FCP reprend de manière détaillée la méthode ainsi que des exemples.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez-vous reporter à la rubrique « frais et commissions » du prospectus, disponible à l'adresse www.chaussier-gestion.com

Performances passées

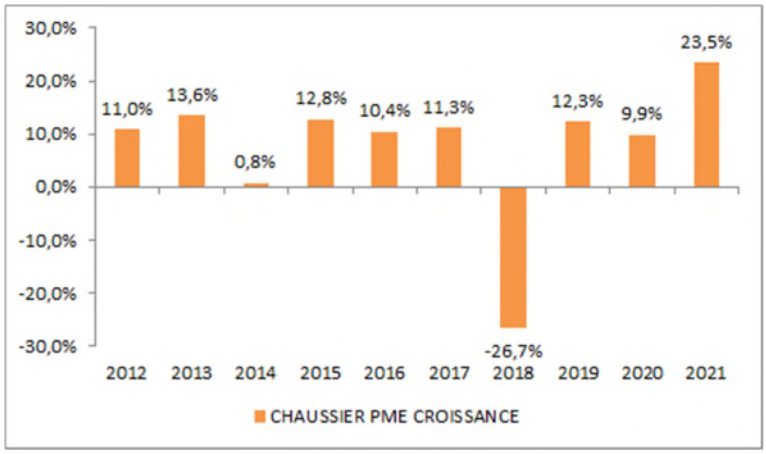

Les performances affichées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 26 juin 1998.

Date de création de la part : 26 juin 1998

Devise de référence : Euro.

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Chaussier Gestion, 27 rue Cambon 75001 Paris.
- La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : www.chaussier-gestion.com
- Les détails de la politique de rémunération actuelle de Chaussier Gestion sont disponibles sur son site internet : www.chaussier-gestion.com
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de Chaussier Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
- La société de gestion Chaussier Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
- Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2022.